

RIGAUD Pierre Jean François

Sur Acte de naissance **RIGAUD** - Sur le monument aux Morts de Cour-Cheverny : **RIGAUT**

Né le 06 09 1890 à Cour-Cheverny Loir et Cher

Fils de Joseph Victor Léon Louis et de Mélanie Marguerite DUBOYS

Dernier domicile connu : 54 Fg Saint Honoré Paris

Soldat 113^{ème} R. I. 3^{ème} bataillon – 10^{ème} Cie – immatriculé 8670

Matricule au recrutement : 2188 Blois Loir et Cher

Mort pour La France

Le 15 03 1915 à 24 ans 6 mois, à « La Haute Chevauchée » en Forêt d'Argonne Meuse

Tué à l'ennemi

Avis transcrit à Paris 17^{ème} le 01 07 1915, acte n° 1825, page 14

Fiche Matricule

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

RIGAUD

Nom
Prénoms *Pierre Jean François*
Grade *2^e Classe*
Corps *113^{ème} Régiment d'Infanterie*
N° *8670* au Corps. — Cl. *1910*
Matricule. *2188* au Recrutement *Blois*
Mort pour la France le *15 Mars 1915*
à *La Haute Chevauchée Forêt d'Argonne (Meuse)*
Genre de mort *Tué à l'ennemi*

Né le *6 Septembre 1890* à *Cour-Cheverny*
à *Cour-Cheverny* Département *Loir et Cher*
Arr^r municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte de jugement transcrit le *1^{er} Juillet 1915*
à *Paris 17^e arr^t*
N° du registre d'état civil *1818*

260-708-1922. {26434}

Rigault *Rigaud* Fiche n° 2188

N° *Rigault*

Prénoms : *Pierre Jean François* Surnom :

ÉTAT CIVIL.

Né le *6 Septembre 1890* à *Cour-Cheverny*, canton de *Cour-Cheverny*, département de *Loir et Cher*, résidant à *Paris*, canton de *St Honoré*, département de *la Seine*, profession : *Employé*.

Fils de *Joseph Victor Léon Louis* et de *Mélanie Marguerite DUBOYS*, ex-cantons de *Paris*, département de *Loir et Cher*.

Marié :

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION.

Classé dans la partie de la liste en 19 *Exempt en 1911*

Classé dans la partie de la liste en 19 *Pour Indiscipline*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *71* de la liste

Pour son service arme *fusil* du Conseil de révision du *21 Août 1914*

Décret du 9 Septembre 1914.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du *17 Août 1914*

Arrivé au corps le *16 novembre 1914* - affecté au *113^{ème} Régiment d'Infanterie*

Envoyé à l'ennemi le *15 mars 1915* à la *Haute Chevauchée*

Campagne Contre l'Allemagne : *16 novembre 1914*
15 mars 1915

Reproduction
réserve

Rigault *Rigaud* Fiche n° 2188

N° *Rigault*

Prénoms : *Pierre Jean François* Surnom :

ÉTAT CIVIL.

Né le *6 Septembre 1890* à *Cour-Cheverny*, canton de *Cour-Cheverny*, département de *Loir et Cher*, résidant à *Paris*, canton de *St Honoré*, département de *la Seine*, profession : *Employé*.

Fils de *Joseph Victor Léon Louis* et de *Mélanie Marguerite DUBOYS*, ex-cantons de *Paris*, département de *Loir et Cher*.

Marié :

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION.

Classé dans la partie de la liste en 19 *Exempt en 1911*

Classé dans la partie de la liste en 19 *Pour Indiscipline*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *71* de la liste

Pour son service arme *fusil* du Conseil de révision du *21 Août 1914*

Décret du 9 Septembre 1914.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du *17 Août 1914*

Arrivé au corps le *16 novembre 1914* - affecté au *113^{ème} Régiment d'Infanterie*

Envoyé à l'ennemi le *15 mars 1915* à la *Haute Chevauchée*

Campagne Contre l'Allemagne : *16 novembre 1914*
15 mars 1915

Reproduction
réserve

Transcription de décès
acte n° 1825
01 juillet 1915

Rigaud
1825
Crans

MORT POUR LA FRANCE
approuvé ce renvoi et la rature d'un
mot nul.

Le Maire

Honneur.

Amable

Transcription d'un acte de décès des Armées.
L'an mil neuf cent quinze, le deux avril,
à quatorze heures, était à Le Clau, départ
de la Meuse, acte de décès de Rigaud Pierre
Jean François, soldat au 113^e rég^t d'inf^{rie}, 3^e bataillon
10^e Cie, immatriculé sous le N° 8630, né le
dix septembre, mil huit cent quatre-vingt-dix
à Crans Chervin (Loir-et-Cher), domicilié en dernier
lieu à Paris, 84, faubourg Saint-Honoré (Seine)
trouvée dans la forêt de l'Argonne (Meuse), le
quatre mars, à onze heures, sur le champ de
bataille d'El de Duple Victor Léon Louis et de
Dubois Milavie Marguerite, domiciliés à Blois, 12,
boulevard Carnot, canton de Blois (est) (Loir-et-
Cher). Déclaration trop tardive pour que la
constatation puisse être faite. Dû par nous
Charles Emile Goussier, sous-lieutenant, officier de
l'état civil, sur la déclaration de Gaston Courriou
âgé de vingt-cinq ans, appartenant au 113^e régiment
d'inf^{rie} et de Auguste Poupeau, âgé de vingt
deux ans, soldat au 113^e rég^t d'inf^{rie}, témoins
qui ont signé avec nous après lecture - suivent
les signatures. - Ecrit le premier juillet,
mil neuf cent quinze, quatre heures dix du
soir, par nous, Maire - Louis Auguste Loyer,
adjoint au Maire du x^{vi}^e arrondissement de
Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Amable

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	Si on en juge par le vis de douleur poussés par les Allemands à l'égard des projectiles. Entre 10^h 30 et 11^h 15 les Allemands de gros calibres sont tombés dans le ravin des Meuribords en arrière de la 1^{re} ligne, sans résultat. Calme sur tout le reste du front pendant la journée. Pertes : 11 hommes de troupe.
12 Mars 1915.	Un détachement de renfort composé de 135 hommes de troupe rejoint le Régiment. Une forte patrouille Allemande signalée dans la deuxième partie de la nuit, sur le front de la 12^e C^{te}, est repoussée par une vive fusillade de notre part. La journée se passe sans incident. Fusillade habituelle sur tout le front - Sur de l'artillerie ennemie nul. Pertes : 8 hommes.
13 Mars 1915.	Patrouilles habituelles sur tout le front dans la 1^{re} partie de la nuit. Exécution des ordres du Gal. Cdt la 9^e D. I. parvenus le 12 dans la journée. Le 11^e d. Inf^{re} doit relever le 113^e, dans la 2^e partie de la nuit. L'opération commencée vers 2^h s'écoule sans incident et est terminée à 6^h 45. Après relève, les Bat^{ts} sont dirigés savoir : 1^{er} Bat^t (Bat^t Canard) sur le Claron où il cantonne. 2^e Bat^t (Bat^t Baron) 2 C^{tes} (1^{re} & 2^e) et le chef de Bat^t abrité de la Maison Forestière (O. de la H^{te} Cherauchie), 2 C^{tes} (1^{re} & 2^e) baraquements de la Croix de Pierre. 3^e Bat^t (Bat^t Boulain) abrité de la Pierre Croisée et Est de la H^{te} Cherauchie. Le 2^e Bat^t et 2 C^{tes} du 1^{er} Bat^t (1^{re} & 2^e) ont pour mission d'améliorer les travaux du barrage de la Chalade sous la direction technique du génie et d'occuper ce barrage en cas de nécessité. Les 2 autres C^{tes} du 1^{er} Bat^t (3^e & 4^e) sont mises à la disposition du Général Marchand Comdt la 8^e Coloniale. Rien de particulier à signaler dans la journée.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
14 Mars 1915.	Exécution des ordres d'opérations du Gal. Cdt la 9^e D. I. et du Colonel Cdt la 18^e Brigade pour la journée du 14 Mars 1915, la 9^e Division et la 8^e Coloniale doivent attaquer respectivement, dans la journée, sur 263 et les tranchées Allemandes du faux ravin des Cantes, chacun avec mission de repousser l'ennemi au delà de ces points. Le même jour doivent avoir lieu des actions offensives de la 10^e D. I. sur l'Anquais et à l'ouest de l'Anquais et de la 11^e D. I. dans le bois de la Curie. L'attaque de 263 est dirigée par le Colonel Orlanès Cdt la 18^e Brigade. Cdt de l'infanterie : 1^{er} Colonel Poqueux du 131^e qui dispose d'un Bat^t du 131^e, du 3^e Bat^t du 113^e (Cap^{te} Boulain) et une section de mitrailleurs, et d'une C^{te} du Génie. Les 2 Bat^{ts} sont rassemblés à 5^h 15 à l'œuvre à la hauteur du jour. Le 2^e Bat^t (Bat^t Baron) avec une section de mitrailleurs qui occupe le bois de la Maison Forestière et de la Croix de Pierre est mis à la disposition du Gal. Cdt la 9^e D. I. pour appuyer les attaques à l'Y a lieu. Ce Bat^t est formé entre l'origine du ravin de Chépe et le carrefour de Rochamp en colonne double largement articulée à 1^{re} 1^{re}. Le 1^{er} Bat^t (Bat^t Canard), qui était cantonné au Claron est dirigé sur la Maison Forestière de Tour des Moines où il arrive à 7 heures avec mission d'assurer la garde du barrage de la Chalade avec le commandement de 2 sections de mitrailleurs. Les C^{tes} et les sections de mitrailleurs sont réparties dans les différents ouvrages du barrage savoir : 1^{re} C^{te} (C^{te} Marteau) ouvrages D et E se reliant à gauche avec un élément du Bat^t Colonel qui occupe l'ouvrage C du côté de la Chalade. 2^e C^{te} (C^{te} Jébt) ouvrages E & F à cheval sur la H^{te} Cherauchie. 3^e C^{te} (C^{te} Corraute) ouvrages H. I. J. K. 4^e C^{te} (C^{te} Lucal) ouvrages L. M. en haïroy à droite avec l'ouvrage N, qui, d'après les renseignements, doit être tenu par des éléments de la 1^{re} B^{te}. Poste du commandement du 1^{er} Colonel Cdt la 113^e : Maison Forestière de Tour des Moines. Le 3^e Bat^t du 113^e (Capitaine Boulain) avec un Bat^t du 131^e, est en charge d'attaquer les tranchées Allemandes au N du ravin de 263.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	Un peloton de la 12^e C^{te}, sous le commandement du Capitaine Meuron, partant des tranchées de barrage du ravin de Chépe doit attaquer les carrières de 263. L'attaque partant du réduit n'a pu déboucher. Le peloton Meuron est arrivé à la première tranchée Allemande et n'a pu l'y maintenir. Le 2^e Bat^t (Bat^t Baron) n'a pas eu intervenir ; à 11 heures, il a détaché la 3^e C^{te} (C^{te} Jébt) dans le ravin de Chépe à la disposition du Colonel Cdt la 18^e pour parer à une contre-attaque possible sur le front N. de 263. A 14 heures ordre est donné à la 3^e C^{te} de se porter au N. de la 3^e C^{te}, avec la même mission que cette dernière. A 15 heures, les Bat^{ts} regagnent les emplacements suivants : 1^{er} Bat^t : baraquements de la Croix de Pierre. 2^e Bat^t : abrité de la Maison Forestière de Tour des Moines. 3^e Bat^t : abrité de la Pierre Croisée. Pertes de la journée : 13 hommes de troupe, 1 Capitaine (Capitaine Meuron tué).
15 Mars 1915.	Exécution de l'ordre général pour la journée du 15 Mars 1915, la 18^e Brigade doit reprendre l'attaque sur la croupe 263 sous la direction du Colonel Cdt la 18^e Brigade. Le 113^e est reparti comme dans la journée du 14, et se trouve sur les emplacements indiqués à 9 heures. La 1^{re} section de mitrailleurs (Section Maupoint) qui était hier à la disposition du Cdt du 2^e Bat^t, est en position à 8^h sur l'emplacement préparé pour elle par le 1^{er} à la pointe N.E. du réduit de la cote 263 ; elle est remplacée au 2^e Bat^t par la 2^e section (Section Feinguerand). Une seule section reste dans les ouvrages du barrage de la Chalade. Le 2^e Bat^t du 113^e (Bat^t Boulain) en tête avec un Bat^t du 131^e renouvelé l'attaque du N. du réduit de la cote 263. La 1^{re} ligne ennemie, qui n'a pas été touchée par notre artillerie ne peut être enlevée. Le 3^e Bat^t (Bat^t Baron) n'a pas eu à intervenir.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	A 15 heures le Colonel Cdt la 18^e Brigade fait connaître que l'ordre de stationnement pour la journée du 15, sera le même que pour celle du 14. A 15 heures les Bat^{ts} occupent les emplacements qu'ils ont assignés. Pertes de la journée : 1 Capitaine (Capitaine Meuron) tué - 27 hommes de troupe.
16 Mars 1915.	Exécution des prescriptions de l'ordre du Colonel Cdt la 18^e Brigade parvenu à la Maison Forestière le 16 Mars à 9^h 30, le 2^e Bat^t (Bat^t Baron), la C^{te} de mitrailleurs mis à 2 sections (Section Filon & Jeuffon) et 1 C^{te} M. du rég^t quittent la Maison Forestière à 9^h 30 et se rendent au Claron où ils cantonnent ; le mouvement s'écoule sans incident. Emplacement des 1^{er} & 3^e Bat^{ts} sans changement.
17 Mars 1915.	Rien de particulier à signaler. Le Régiment occupe les emplacements suivants : Le M. du rég^t 2 sections de mitrailleurs (Maupoint et Feinguerand) et 2^e Bat^t au Claron. 1^{er} Bat^t : abrité de la Pierre Croisée. 3^e Bat^t : baraquements de la Croix de Pierre. Pertes : 1 blessé. M. le chef de Bat^t Lenhardt, qui rejoint le front avec un détachement de renfort de 1 aspirant et 173 hommes, reprend à la date de ce jour le commandement du 2^e Bat^t en remplacement du Cap^{te} Boulain qui reprend le commandement de la 1^{re} C^{te} - L'aspirant Foiret est affecté à la 12^e C^{te} - Le 4^e lieutenant Radal passe de la 1^{re} à la 12^e C^{te} - Le 4^e lieutenant Maguin qui fait le service à la 2^e C^{te} passe à la 9^e C^{te} - Le 4^e lieutenant Chauveau (4^e C^{te}) passe au 89^e d. Inf^{re} - Les 4^e lieutenants Ambrosio, Carrière et Labrut (9^e) passent au 31^e d. Inf^{re} (Division du Gal. Cdt la 5^e D. I. en date du 15 Mars 1915).
18 Mars 1915.	Rien de particulier à signaler. Emplacement du Régiment sans changement.